

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan
Arrondissement de PONTIVY
Canton de PLOERMEL
Commune de MOHON

Décision numéro 11/2020 du 12 octobre 2020

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA GRANDE SALLE POLYVALENTE SITUÉE AU COMPLEXE POLYVALENT A L'ASSOCIATION CLAN DES LOISIRS QU'ON KIFFE (CLK Jeux)

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal numéro 11 du 13 juillet 2020 (N° 5) portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de décider de la conclusion de louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans,

Compte-tenu de la demande de l'Association Clan des Loisirs qu'on Kiffe (CLK Jeux),

DECIDE

Article 1^{er} : Il est conclu à compter du 09 octobre 2020, une convention d'une année renouvelable par tacite reconduction, avec Mme Léti LADEVESE, Présidente de l'Association «CLAN DES LOISIRS QU'ON KIFFE – CLK Jeux » pour la mise à disposition à titre gratuit de la grande salle polyvalente située au complexe polyvalent pour assurer les activités de l'Association. Les conditions de la location sont stipulées dans la convention prévue à cet effet. En cas d'occupation de la salle pour les besoins de la mairie, l'Association pourra utiliser la salle d'animation située à l'étage de l'ensemble polyvalent dans les conditions fixées dans ladite convention.

Fait à Mohon le 12 octobre 2020

Le Maire,
Francis MAHIEUX



Le Conseil Municipal sera informé lors de la prochaine séance